

FATTB : compte-rendu de l'AG Provinciale du 26 Mai 2023 à Maransart.

Clubs présents : (10 sur 12) : Boitsfort Ctt, Pal.Bleue, Drogenbos PPC, TTC Dongelberg, Rapid Forest, TT Kraainem, Plancenoit Sp, Pal.Stéphanoise, PPC St Clément, A.S. Sans-Souci

Clubs absents : Elan St Josse, qui avait prévenu tout en espérant que quelqu'un vienne...

Palette Evere : une dérogation donnée à un autre club n'est valable que pour une AG fédérale. Un autre membre du club pouvait avoir une dérogation quand ce n'est pas le secrétaire ni le président qui sont présents.

Membres du CEP présents : G. De Moyter-Kok, Chantal Vandewijngaert, Daniel Kok, Jean-Pierre Dehoux

1. La présidente, et trésorière, Gene, souhaite la bienvenue et souligne la saison complète ; le nombre d'affiliés en nouvelle baisse (-22) pour arriver à 558 malgré la forte hausse à Drogenbos (+44) et Sans-Souci (+23). Pour son rôle de trésorière, elle signale que les amendes sont en diminution mais quand même à 563€, et que les vérificateurs aux comptes ont rempli leur tâche le 19 mai dernier. Elle remercie également Chantal, Jean-Pierre et Daniel pour le travail accompli cette saison malgré les problèmes de santé de certains.
2. Daniel, gestionnaire du signalétique, signale le relatif bon encodage du signalétique tout en demandant de mieux veiller à l'orthographe des noms d'affiliés et de rues, à ne pas oublier d'envoyer les documents RGPD en même temps que l'encodage ainsi que la photo. Quand il y a une modification faite pour un affilié au niveau indice ou club FRBTT, il est toujours demandé de lui envoyer un mail. L'envoi des feuilles de matchs s'est bien déroulé, mais il demande un scan plus « lisible », d'où contrôle moins facile. Une seule feuille mal encodée cependant. Les équipes de fédérales sont différencées par des lettres tandis que dans notre provinciale ce sont des chiffres. Il signale aussi que nous avons 2 Messieurs en Série A ainsi qu'en Dames. Bravo à eux !

Suite aux échanges de mails entre différents secrétaires de clubs, il semble indispensable de « moderniser » la gestion de notre provinciale, surtout en matière d'inscription des clubs et joueurs. Veuillez toutefois tenir compte qu'un contrôle de ces opérations est indispensable.

3. Chantal, responsable des tournois, fait le relevé des activités :

Critérium jeunes : un seul fut organisé et ne récolta que 5 jeunes pour 2 clubs. Triste et inquiétant.

Critériums vétérans : il aurait dû y en avoir 2, mais Plancenoit a dû le supprimer en toute dernière minute par manque de participants suffisants (12) et avec 3 clubs seulement. Celui de Sans-Souci n'a guère eu plus de succès avec 17 pour 15 du club organisateur. Même remarque que pour les Jeunes.

Tournois : il n'y en eut que 4 et 2 seulement ont vu plus de participants. Ce n'est pas beaucoup...

Champ.Doubles du Brabant : 64 paires, pour 72 la saison dernière. Toutes les séries se sont déroulées en poules. Pas bcp de clubs différents non plus.

Champ.Fed.Individuels : à Flémalle avec seulement 9 participants de notre Province, mais 1 Titre en F.

Champ.Fed.doubles : à Flémalle aussi et seulement 13 paires de notre Province, mais 1 Titre en Mixtes.

Inter-Prov.Jeunes : à Momalle. Nous avons eu très difficile à trouver des jeunes (7 sur 9) et certains clubs n'ont pas répondu à notre appel, et d'autres joueurs n'étaient pas disponibles. Titre en Juniors avec un renfort liégeois, et victoire en critérium minimes pour Nathan Decloux.

Tour Final des divisions «inter-provinces» : organisé par notre provinciale au Logis avec une victoire pour Plancenoit 1 en Provinciale 1 !

Coupes du Brabant et Fédérales : toutes à Maransart-Plancenoit, que l'on remercie à nouveau, avec 2 victoires en Coupes fédérales pour nos équipes, et pour la seconde année d'affilée !

Tournoi de Seloncourt (France) : Nous avons droit à 11 représentants et les nôtres ont remporté 3 séries. Merci à Anthony Rodrigues pour la gestion comme délégué.

Conclusions : un grand regret pour le manque d'intérêts des participants à nos activités et déception pour le manque d'organisations dans notre province. Chantal remercia également David pour l'aide aux

tableaux, ainsi que Gene et Daniel d'avoir assuré le suivi malgré les problèmes de santé, et à JP pour son aide aux diverses organisations.

4. **Vérificateurs aux comptes** : Jean-Paul Delporte nous fait part des vérifications faites avec William Genard, en signalant qu'ils ont été en possession de tous les documents nécessaires, et que les comptes sont bien tenus. Le bilan est également positif !

-JP Dehoux signale cependant qu'il reste 2 factures à payer pour les Trophées (1.600 € envions)

5. Avant de passer au rapport du Secrétaire, **Jean-Louis Olivier** fait savoir à l'AG que suite à la démission de JP Dehoux, et aux réactions des clubs après le SOS lancé par Chantal, un échange de mails et de documents ont été faits entre eux deux afin de comprendre les tâches qu'il y avait lieu de remplir pour la gestion d'un secrétariat afin d'y trouver des améliorations et simplifications, pourvoir à la succession du Secrétaire actuel, ainsi que créer un Groupe de travail afin que quelques-uns parmi les dirigeants et/ou affiliés puissent aider le CEP qui est au minimum de participants. JLO a d'ailleurs envoyé un récapitulatif des tâches à tous les dirigeants de nos clubs. Il sera demandé aux « intéressés » de poser leur(s) candidature(s), et proposer leurs idées, pour ce Groupe de travail à JLO car sans cela notre provinciale risque de disparaître... Le CEP devra aussi pouvoir suivre les adaptations et évolutions qui seront proposées...

Jean-Pierre, et le CEP, remercient chaleureusement JLO pour son initiative.

6. **Jean-Pierre énonce les différentes tâches accomplies comme secrétaire et les remarques y afférentes** : **La gestion de notre provinciale** devient de plus en plus pénible...

Le nombre de membres au sein du CEP est toujours de 4, mais sur le terrain et pour la gestion des organisations, nous ne sommes que 2 et cela s'est encore plus compliqué avec les problèmes de santé rencontrés par Geneviève. Heureusement qu'elle a pu continuer à gérer les quelques matchs remis et la comptabilité, et que Daniel a pu poursuivre la vérification des inscriptions et des feuilles de matchs. Merci à eux deux.

Chantal a elle été au four et au moulin, et en plus de la gestion de son club avec tjrs plus de membres, a été présente à toutes les organisations provinciales et fédérales.

De mon côté, il n'est pas nécessaire d'en parler.

Cependant, j'ai à déplorer le manque de « reconnaissance » et surtout **de « réaction »** de quasiment tous les dirigeants des clubs, et parfois du CEP, ainsi que des abonnés à l'ex LIFT devenu « Fattb News » au 2^{ème} tour. Jamais de réaction aux diverses infos et fichiers envoyés, jamais un merci (peut-être 1%), jamais un encouragement, certains clubs n'ont même pas répondu aux 2 enquêtes. Même très peu de réactions lors de ma présentation des Vœux de Nouvel an. Trois dirigeants seulement ont réagi. Avec ce manque de réactions quasi permanent, on a l'impression, surtout moi, de travailler dans le vide ...

(Heureusement qu'un Groupe de travail semble vouloir se créer pour aider le CEP...)

Concernant Le nombre d'affiliés : 558 pour 580 la saison dernière. On n'est pas en fort recul et cela malgré le retrait de Ry-Ternel. Par contre avec les **175 nouvelles cartes** d'affiliations confectionnées, je constate que nous avons **perdu 205 anciens** membres. **Là, c'est inquiétant.** Pour quelle(s) raison(s) nos clubs en perdent-ils autant ?

Et cela malgré la forte progression de Drogenbos (+ 44 = 89) qui a affilié des « membres de loisirs », la continue progression de Sans Souci (+ 23 pour arriver à 147)

Il y a cependant moins de double appartenance, et cela c'est positif pourrait-on dire : il y en a 146 sur 556 affiliés, soit **26 %**, alors que quelques clubs atteignent les 40 (mais ce n'est pas Sans-Souci qui n'a que 21%) (*voir le tableau qui a été remis/envoyé à tous les dirigeants*)

Le site internet semble tjrs être à jour (et peut être pas tjrs lu...!!!) mais il y a eu quelques couacs et oublis, je le reconnais. S'il est plus facile à gérer, car certaines pages sont mises à jour « automatiquement » via diverses applications et encodages par les clubs », il y a quand même beaucoup de pages à surveiller, et ...à remplacer fort régulièrement.

Il n'y a plus eu de LIFT suite au vote de l'AG de la saison dernière, mais il m'a semblé qu'il était utile de rassembler les diverses informations transmises par email dans des « **NEWS** » afin que chacun puisse retrouver ces infos en 1 seul endroit et pas « en fouillant » sur notre site internet.

En interclubs, nous avons à nouveau 4 divisions, ce qui n'est pas un grand nombre, mais avec de nombreux bye : 1 en D1, 2 en D2 et D3, 1 en D4. Il n'y a pas eu de Ffg mais 14 Ffts simples (6 + 1 + 2 + 4 (2 en semaine pour jeunes)

Et en div. fédérales, nous n'avions plus que 8 équipes mais une division en moins !!! On déplora cependant 9 Forfaits pour nos équipes et 2 équipes vont descendre... Mais une est championne en D1 Fed (la stéphanoise) et va retrouver la division d'honneur après près de 30 années d'absence !

Quant à la communication des résultats via l'application **RES_EN_LIGNE**, elle s'est à nouveau fort bien déroulée à 98% et les résultats communiqués de plus en plus tôt (à 9 ou 10h c'est en ordre !), à de rares exceptions près. Application suivie également à 98 % pour l'envoi des feuilles de matchs.

Le Prix Victoires suite aux nombreux bye a dû à nouveau être calculé « manuellement ».

En Coupes, le nombre d'inscriptions a un peu régressé ...encore. Il y eut **16 équipes en Challenge**, contre **20** avant. **Et 12 en Vanacker** pour **15** précédemment. Dommage aussi les **2 Ffts**.

./..

Et pour conclure, comme « déjà signalé » au début de mon intervention et comme déjà fait remarquer la saison dernière, **le CEP ne saura pas faire mieux la prochaine saison, voire beaucoup moins**. Et si nos clubs ne se ressaisissent pas, cela va être la cata (sic). On attend de nouveaux candidats pour renforcer le CEP.

A bon entendeur...

7. Vote pour candidatures au sein du CEP :

Il n'y a pas de nouveau candidat, mais **Jean-Pierre Dehoux**, démissionnaire, revient sur sa décision pour le bien de la Provinciale, tout en demandant un vote de l'AG à bulletins secrets. Il fallait 66% pour être élus **et JP obtient l'unanimité des 10 clubs présents**. (*JP remercie les clubs pour leur confiance mais aussi pour la Provinciale*).

8. Interpellations des clubs :

1.TT Kraainem : demande de suivre le Règlement général afin que le plus grand nombre de victoires soit choisis en premier lieu en cas d'égalité entre 2 équipes, et non plus le résultat entre les deux.

-ce fut refusé par 7 voix contre et 3 « pour ».

-raisons évoquées par divers clubs et le CEP : cela avait été voté à la demande des clubs il y a 20 ans afin de contrecarrer les nombreuses victoires par FFT ; ne pas tjrs vouloir changer le Règlement pour un cas particulier qui se présente ; cela évitait de jouer des tests matchs en mai alors que les clubs ont difficile de remotiver leurs joueurs à cette période de la saison ; les 2 positions se valent un peu,mais...

2.P.Stéphanoise A : En Provinciale, supprimer la nécessité d'envoyer une feuille de match en cas de FFT.

-ce fut accordé à l'unanimité (et même par le CEP...) !

***-marche à suivre** : un mail entre les clubs + copie au CEP devra se faire, en demandant un accusé de réception, et avec les coordonnées des joueurs à renseigner sur la feuille (nom, matricule, indice), ceci afin que le CEP puisse contrôler le bon encodage de la feuille de match dans le signalétique.*

3.P.Stéphanoise B : En Provinciale, supprimer la nécessité de remplir un formulaire pour demande de remise de match si accord trouvé entre les clubs.

-ce fut accordé à l'unanimité (et même par le CEP...) !

***-marche à suivre** : un accord peut être trouvé au préalable entre clubs mais le CEP devra être mis en copie, et avec demande d'accusé de réception, lors de l'accord définitif et de la date trouvée. Le CEP se réserve encore le droit de refuser **ET....il est rappelé qu'il n'y a que 2 cas possibles** : local indisponible (même de dernière minute) et mauvaises conditions climatiques. A jouer aussi lors de la prochaine semaine libre ou, au pire, avant la fin de chaque tour.*

Attention : en fédérales, il faudra toujours remplir le formulaire.

4.P.Stéphanoise C : En Provinciale, élargir les possibilités de remise de match : joueurs malades ou indisponibles et si les deux équipes sont d'accord.

-ce fut refusé par 9 voix contre et 1 pour.

-raisons évoquées par divers clubs et le CEP : comment prouver qu'un joueur est malade ? que vont penser les autres équipes de la division ? C'est indéfendable d'accorder une remise à 1h30 de la rencontre (sauf si local indisponible bien entendu) ; ce serait laisser la porte ouverte à beaucoup d'abus ; ce serait ingérable par le CEP alors que....les clubs demandent plus de facilités...

9. Calendrier pour le choix des dates des tournois et critères des clubs :

Le calendrier est remis à chaque club. Il manque énormément de tournois (3 annoncés) et critérium (1) ; attente jusqu'au 20 Août. (afin d'être repris dans le carnet-annuaire).

Remarque : le carnet-annuaire semble toujours fort utile pour le CEP, car tout est regroupé en un seul endroit, et utile aussi pour les autres Provinciales et le fédéral. Il ne coûtera pas plus cher si on en retire 50 alors que le Brabant n'en réserve qu'un par équipe + Secr + Prés. + local.

10. Documents d'inscriptions :

Le CEP a décidé en sa réunion du 23 Mai de ne plus demander de lui envoyer les formulaires d'inscriptions ! On compte donc sur tous les clubs pour ne pas faire d'erreur(s) ni d'oubli(s) et...avant le 30 Juin pour le club et leurs équipes. Ne pas oublier non plus l'indice de double appartenance pour le joueur affilié des « deux côtés ». Ce n'est évident à trouver pour personne, ni pour le CEP. Parfois le joueur ne prévient pas non plus qu'il est en double affiliation ! Voir sur BEping ou site des Res.de l'AFRBTT.

-Pour l'ordre dans les équipes, il n'est plus demandé de « numéroter » les joueurs de 1 à 10. Il ne faut rien mettre car le programme n'en tient plus compte, mais il faut respecter la liste de force quand même !

Seuls seront **obligatoires ceux les formulaires « nouvel affilié », d'un « ré-affilié »** et du **RGPD** car il faut obligatoirement la signature pour accord de l'affilié.

Les cartes plastifiées ne seront plus imprimées, sauf sur demande(s). Pas d'étiquette non plus.

Il faudra cependant voir comment procéder lors du tour final et des coupes fédérales.

On aura toutefois toujours **besoin de la photo** car il faut faire la « **carte virtuelle** » au format « png ».

Pour la composition des équipes de coupes, on verra « à l'usage » si un fichier excel est nécessaire, en espérant que le signalétique « digère bien » les erreurs des secrétaires....

Assemblée générale de début de saison 2023-2024

Les dix clubs présents pour l'AG de 22-23 sont toujours présents.

1. Les vérificateurs aux comptes seront à nouveau Jean-Paul Delporte et William Genard. Merci à eux.
2. Commission d'Appel : le choix des 7 membres se fera en fonction des équipes-clubs concernés.
3. Le Brabant doit organiser le Championnat de Doubles Fédéral : il est demandé un club-candidat pour trouver une salle de 10 tables au moins, et s'occuper de « l'intendance ». Partie de location et tous les trophées seront payés par le fédéral. (Le dimanche 18 Mars 2024)
4. Candidatures sont demandées pour l'organisation des Finales de Coupes du Brabant avec 4 ou 8 tables, sur 2 jours/Semaines différents éventuellement. Au moins le 26 avril.
5. Projet(s) pour 2023-2024 : la création d'un Groupe de Travail pour examiner et faciliter les tâches du Secrétariat provincial et pourvoir à sa succession.
6. Vérificateur aux comptes fédéraux : Bernard Brognaux s'est proposé ce qui a été accepté ! Merci à lui.

Merci au comité de Plancenoit sports pour son hospitalité.

PS : il y a un nouveau secrétaire fédéral et de Liège, en la personne de FIVET Eric. Email : frotbf.liege@gmail.com

Pour le CEP, le rapporteur, Jean-Pierre DEHOUX, ex et nouveau Secrétaire provincial.